

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SESSION RÉGULIÈRE DU 14 JANVIER 2008

Ouverture de l'assemblée

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance
- Période de question – Parole à l'assemblée
4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel
5. Trésorerie
6. Adoption des comptes fournisseurs
7. Engagement de crédits – Janvier 2008
8. Adoption du règlement 2008-474 fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2008
9. Fixation de la taxe foncière
10. Fixation du taux d'intérêts et de la pénalité
11. Association des Directeurs municipaux du Québec – Adhésion 2008
12. Association des Directeurs municipaux du Québec - Formation
13. Québec municipal – Adhésion 2008
14. Formation Conseil Mauricie – Formation de pompier I, section 2 de l'ÉNPQ
15. Déneigement des chemins privés
16. COMBEQ – Adhésion 2008
17. COMBEQ - Formation
18. Formation – Certification conduite de bateau
19. Association québécoise d'urbanisme – Adhésion 2008
20. MRC de Mékinac – Adhésion géomatique
21. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction
22. Varia
 - 22.1 Projet Hydro-Québec – Soutien réalisations locales – Bibliothèque municipale
 - 22.2 Chalet PLPF – Installation d'un système d'alarme
- Période de question – Parole à l'assemblée
23. Levée de l'assemblée

Province de Québec

***Municipalité de la Paroisse
de Lac-aux-Sables***

Séance régulière de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances ce quatorzième jour de janvier deux mil huit (14 janvier 2008) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Marius St-Amant, maire
Suzanne Béland, conseillère
Réal Marcotte, conseiller
Jacques Champagne, conseiller
Marielle Denis, conseillère
Yvon Bourassa, conseiller
Jean-Pierre Delisle, conseiller.

FORMANT QUORUM

Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30), sous la présidence de monsieur Marius St-Amant, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

2008-01-001 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 14 janvier 2008 en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la session régulière du 3 décembre 2007 et de la session spéciale du 11 décembre 2007 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus ;

2008-01-002 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les procès-verbaux de la session régulière du 3 décembre 2007 et de la session spéciale du 11 décembre 2007 soient et sont adoptés, tel que rédigés.

ADOPTÉE

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 14-01-2008 préparé par madame Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière faisant état de la correspondance du mois ;

2008-01-003 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil municipal accepte le dépôt du Bordereau de correspondance numéro 14-01-2008.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 19 h 43
Fin : 20 h 00

4. Rapport des comités – Inspecteur responsable du règlement sur les chiens – Rapport mensuel

Pas de rapport.

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

2008-01-004 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Yvon Bourassa et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements automatiques au 31 décembre 2007 au montant de 42 351,15 \$ soient approuvés et payés.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 31 décembre 2007.

Nathalie Vallée, g.m.a
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

7. Engagement de crédits – Janvier 2008

Aucun engagement de crédits.

8. Adoption du règlement 2008-474 fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2008

2008-01-005 Il est proposé par Marielle Denis, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le règlement 2008-474 fixant les tarifs des différentes taxes de services pour l'année 2008.

ADOPTÉE

9. Fixation de la taxe foncière

2008-01-006 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables fixe le taux de la taxe foncière générale pour

l'exercice 2008 à 0,5469 \$ par 100 \$ d'évaluation et la taxe foncière – Immobilisations à 0,1307 \$ par 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE

10. Fixation du taux d'intérêts et de la pénalité

2008-01-007 Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables fixe le taux d'intérêts à 10 % et de la pénalité pour les retards à 5 % pour l'exercice 2008.

ADOPTÉE

11. Association des Directeurs municipaux du Québec – Adhésion 2008

2008-01-008 Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'adhésion de la directrice générale et secrétaire-trésorière à l'Association des Directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2008. La municipalité assumera les frais d'adhésion au montant de 496,98 \$.

ADOPTÉE

12. Association des Directeurs municipaux du Québec - Formation

2008-01-009 Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à participer aux formations suivante :

<i>Titre</i>	<i>Lieu</i>	<i>Date</i>
Législation et jurisprudence récente	Trois-Rivières	7 février 2008
L'urbanisme : règlements et la procédure	Shawinigan	6 mars 2008
Eau potable : enjeux, obligations et responsabilités des gestionnaires	Shawinigan	3 avril 2008

La municipalité assumera les frais d'inscription de 556,76 \$ et de déplacement.

ADOPTÉE

13. Québec municipal – Adhésion 2008

2008-01-010 Il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à Québec Municipal pour l'année 2008 pour un montant de 310,41 \$.

ADOPTÉE

14. Formation Conseil Mauricie – Formation de pompier I, section 2 de l'ÉNPO

2008-01-011 Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de six (6) pompiers à la formation Pompier I, section 2 offerte par Formation Conseil Mauricie. La municipalité assumera les frais d'inscription au montant de 2 882,10 \$ en plus des taxes et les frais de déplacement.

ADOPTÉE

15. Déneigement des chemins privés

CONSIDÉRANT la Politique applicable à l'octroi d'une aide financière pour le déneigement des chemins privés – Article 70 *Loi sur les Compétences municipales* adoptée par le conseil municipale le 4 décembre 2006 ;

CONSIDÉRANT les demandes reçues et l'étude de ces dernières ;

2008-01-012 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde les aides financières suivantes dans le cadre de la Politique d'entretien des chemins privés :

SAISON 2007-2008 :

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Nom du chemin</i>	<i>Nbre de km</i>	<i>Taux au km</i>	<i>Total de l'aide</i>
Association des propriétaires du Lac-Veilletle Sud	Lac Veilletle sud & nord	4,5	420,00 \$	1 890,00 \$
René Bourassa (Décharge du Lac-Brûlé)	Décharge du Lac-Brûlé	0,93	420,00 \$	390,60 \$
Yvon Bourassa	Rue Pronovost	0,152	420,00 \$	63,84 \$
Raymond Lefebvre & Fils	Lac-du-Missionnaire	3,4	420,00 \$	1 428,00 \$
Comité d'entretien du Lac-Georges	Sittelles & Tangara	1,5	420,00 \$	630,00 \$
Total 2007-2008				4 402,44 \$

AJUSTEMENT SAISON 2006-2007 (demandes tardives) :

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Nom du chemin</i>	<i>Nbre de km</i>	<i>Taux au km</i>	<i>Total de l'aide</i>
Association des propriétaires du Lac-Veilletle Sud	Lac Veilletle sud & nord	4,5	415,00 \$	1 867,50 \$
Comité d'entretien du Lac-Georges	Sittelles & Tangara	1,5	415,00 \$	622,50 \$
Total 2006-2007				2 490,00 \$

Pour obtenir l'aide précédemment citée, toutes les conditions de la politique doivent être respectées. Ainsi, les décaissements seront fait à la fin de la saison hivernale sur présentation des pièces justifiant le déneigement par un entrepreneur.

Aucune autre aide financière ne sera accordée pour la saison 2007-2008, les demandes devant parvenir à la municipalité au plus tard le 30 octobre de l'année précédente.

ADOPTÉE

16. COMBEQ – Adhésion 2008

- 2008-01-013** Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Jacques Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) pour l'année 2008. La municipalité assumera les frais d'adhésion au montant de 253,97 \$.

ADOPTÉE

17. COMBEQ - Formation

- 2008-01-014** Il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Suzanne Béland et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à la formation « *Les outils de planification et le pouvoir de zoner dans le cadre de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* » offerte par la COMBEQ et qui se tiendra à Trois-Rivières le 13 février 2008. La municipalité assumera les frais d'inscription de 208,82 \$ en plus des frais de déplacement.

ADOPTÉE

18. Formation – Certification conduite de bateau

- 2008-01-015** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables autorise l'inscription de l'inspecteur en bâtiment et en environnement à l'examen en ligne pour la certification à la conduite des embarcations à moteur. La municipalité défraiera les frais d'inscription de 56,38 \$.

ADOPTÉE

19. Association québécoise d'urbanisme – Adhésion 2008

- 2008-01-016** Il est proposé par Jacques Champagne, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adhère à l'Association québécoise d'urbanisme pour l'année 2008 pour un montant de 417,64 \$.

ADOPTÉE

20. MRC de Mékinac – Adhésion géomatique

- 2008-01-017** Il est proposé par Yvon Bourassa, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables confirme à la MRC de Mékinac sa participation à la Géomatique pour l'achat du logiciel ARC VIEW et s'engage à verser sa

contribution financière de 2 000 \$ pour l'année 2008 couvrant le coût de licence et l'entretien.

ADOPTÉE

21. Cours d'aérobic – Prêt de la salle municipale de Hervey-Jonction

2008-01-018 Il est proposé par Suzanne Béland, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la paroisse de Lac-aux-Sables prête la salle municipale de Hervey-Jonction pour la tenue de cours d'aérobic les lundis et mercredis de 18 h 45 à 19 h 45 pour la période du 14 janvier 2008 au 9 avril 2008.

ADOPTÉE

22. Varia

22.1 Projet Hydro-Québec – Soutien réalisations locales – Bibliothèque municipale

CONSIDÉRANT le programme d'Hydro-Québec de soutien aux réalisations locales qui vise à encourager les résidents admissibles à remplir leur questionnaire du Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER et permet ainsi à la municipalité d'obtenir un appui financier pour la réalisation de projets locaux (30 \$ papier, 35 \$ internet) ;

2008-01-019 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Marielle Denis et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables s'inscrive au programme d'Hydro-Québec – Soutien aux réalisations locales en présentant un projet pour la bibliothèque municipale de 3 400 \$ et autorise la Directrice générale & Secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents requis par le programme.

ADOPTÉE

22.2 Chalet PLPF – Installation d'un système d'alarme

CONSIDÉRANT la demande de la responsable de la Maison des Jeunes, madame Valérie Hamelin Gauthier à l'effet d'installer un système d'alarme au chalet du parc Louis-Philippe-Fugère ;

CONSIDÉRANT l'offre de service d'Alarmes Mauriciennes en date du 14 janvier 2008 ;

2008-01-020 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Pierre Delisle, appuyé par Réal Marcotte et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, mandate Alarmes Mauriciennes pour installer un système d'alarme intrusion au chalet du parc Louis-Philippe-Fugère pour un montant de 671,61 \$.

ADOPTÉE

Période de question – Parole à l'assemblée

Début : 20 h 25
Fin : 20 h 50

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je soussignée, Nathalie Vallée, Directrice générale & Secrétaire-trésorière de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et ou projetées par le conseil municipal.

Nathalie Vallée g.m.a.,
Directrice générale & Secrétaire-trésorière

23. Levée de l'assemblée

2008-01-021

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Réal Marcotte, appuyé par Jean-Pierre Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉE

M. Marius St-Amant
Maire

Mme Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière